Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Montjean (château de) - Tome III

Montjean (château de), château-fort en ruine, étang, m^{in}, c^{ne} de *Montjean,* à 2.500 m. E. du bourg. — *Apud motam Montis Joannis,* 1215 (Maison de Laval, t. II, p. 206). — *B., sire de Monte Jehan,* 1355. — *Castrum de Monte Johannis,* 1385 (Lib. alb., t. I, p. 68). — *In castro Montis Johannis, loco fortissimo,* 1431 (Arch. nat., X/1a. 9.193, f. 177). — *L 'œuvre et édiffice du chasteau de Mont Jehan,* 1474 (Collect. personnelle). — *Le chemin du chasteau de Mont Jehan à la Gravelle,* 1529 (Ins. eccl.). — *Castrum de Monte Johannis,* 1562 (Ibid., t. IX, f. 68). — *Capella castelli de Monte Johannis,* 1572 (Ibid., t. XIV, f. 103). — *Étang et château* (en ruine) *de Montjean* (Jaillot). — *Montjean,* chât. en ruine, étang, m^{in} (Cassini).

« Le chastel et chastellenie et terre de Montjehan » sont, en 1407 et 1444, dans la mouvance de Laval de devenir partie intégrante du domaine du comté. Le château n'est encore indiqué en 1215 que comme un châtelier, une motte en terre au centre d'un domaine dont les droits féodaux sont reconnus à Avoise de Craon, veuve de Guy V de Laval, *villicationem terræ… apud motam Montis Johannis.* Le château en maçonnerie qui existait au XIV^{e} s. fut en partie détruit par un incendie avant l'an 1385, *incendium quod castrum in sui medietate passum est, casu tam enormi quod dicta medietas fuerit vastata et destructa* (Bibl. du Mans, mss. 255, f. 68). Il était redevenu une place très forte et qui tint au moins jusqu'après le mois de mars 1431, car à cette époque le duc d'Alençon y fit conduire un prisonnier anglais comme dans un lieu très sûr, *locus fortissimus.* Il fut probablement détruit par d'Arondel en 1433, quoiqu'aucun texte précis n'en fasse mention expresse. Mais après la guerre, le maréchal de Lohéac, ayant acquis Montjean (1448), fit reconstruire le château bien plus fort qu'il n'était, de 1466 à 1474. Jean Hervois, son châtelain, lui rendant compte des « mises qu'il a faites pour l'œuvre et édiffice du chasteau dudit Montjehan », se trouve créancier d'une somme de 200 ℔ 14 sols, dont le maréchal lui tient compte.

C'est de cette forteresse, œuvre d'un grand guerrier, qu'on voit aujourd'hui les ruines. L'espace enclos par l'étang et les douves a plus d'un demi-hectare, tout entier occupé par les murs d'enceinte flanqués de fortes tours. Le côté opposé à l'étang ne présente plus qu'un amas informe de décombres, toute cette partie ayant, pendant un siècle, été exploitée comme une carrière. Mais sur le bord du petit lac les ruines sont encore superbes. Ces murs de trois mètres d'épaisseur, qui n'ont que les ouvertures nécessaires au service et à la défense de la place, percés de couloirs, d'embrasures déguisées çà et là, réunis par des passages casematés, s'élevant encore de 40 pieds au-dessus de la nappe d'eau, font une impression que n'ont su rendre aucuns des artistes qui l'ont tenté. Vers la chaussée de l'étang, les fossés étaient doubles. Louis XI vint au mois d'août 1472 demander l'hospitalité au maréchal derrière les murs épais du château de Montjean. Des « brigands et mauvais garczons » qui pillaient le pays y furent renfermés en l'an 1500, et Catherine d'Alençon, veuve de Guy XV, y testa et

Voulut rendre son âme à Dieu A Mon Jehan, moult beau lieu,

le 18 juillet 1505. Les seigneurs de Laval y séjournèrent aussi : Guy XV au mois d'août 1489 (?) ; la comtesse de Laval qui y reçoit le cardinal de B…, 1517 ou 1518 ; Claude de Foix, qui écrit du château à Anne de Laval, le 29 décembre 1542 ; Guy XVIII et Guyonne de Rieux, 1551. Le cardinal d'Angennes y fit mettre garnison au nom du roi, 1575. La place tenait encore pour les royaux contre les ligueurs, en 1591, mais le capitaine, le malheureux Jean de Criquebœuf, était catholique. Le drame dont il fut la victime est le souvenir le plus vivant qui s'attache à

ces ruines. Il eut lieu dans la nuit du jeudi 16 au vendredi 17 — et non 6 au 7 — octobre 1591. Pierre Le Cornu, gouverneur de Craon, était, dit-on, ennemi personnel de Criquebœuf, capitaine de Montjean après son père, soit parce qu'il lui avait été préféré par Claude de Saint-Melaine, ce qui n'est guère vraisemblable, soit par suite d'une querelle du frère du capitaine de Craon, qui s'était battu avec Criquebœuf « à coups d'espée ès faubourg de Laval ». Il était surtout son rival comme ligueur. Mais la place de Montjean ne pouvait s'emporter de vive force, comme les châteaux que le Cornu avait dévastés à cinq ou six lieues à la ronde. Il feignit donc de se réconcilier avec Criquebœuf, lui écrivant plusieurs lettres amicales, l'une la veille même de l'attentat. Il expliqua plus tard que ce sont là ruses de guerre et « nouveau motif de se défier et veiller ». Toujours est-il qu'accompagné de ligueurs déterminés, les Domin de Courbeveille surtout, qui avaient eux-mêmes des représailles à exercer, Le Cornu se présenta le jeudi soir au château dont il avait gagné un des gardiens, surprit au lit Criquebœuf et, malgré la promesse d'une rançon de 16.000 écus, donna froidement l'ordre de le tuer. Blessé mortellement au ventre d'un coup de dague, le vieillard de soixante-dix ans mourait au bout de vingt-quatre heures. Sa femme fut obligée, sous peine d'un pareil sort, de donner ordre de livrer le donjon. Il y eut pillage et des scènes odieuses, si l'on en croit complètement les témoins de l'enquête qui étaient tous serviteurs ou partisans des Criquebœuf.

Le capitaine de Craon n'avait pas l'intention de se borner à une razzia sur les meubles et provisions du château. Il y établit une garnison et Montjean devint pour les ligueurs une forte place à proximité de Laval et qui tint aussi longtemps que Craon. Y furent-ils d'une manière continue ? Une note des registres de Vitré affirme que les Anglais y étaient en 1593. On sait que les bandes anglaises ne séjournèrent à Montjean que le 29 et le 30 avril 1593, et rien ne prouve que ce fut au château. A une époque indécise, entre 1592 et 1595, les administrateurs de l'hôpital de Laval envoient des « confitures seiches » au capitaine de Montjean qui, « estant du parti contraire », voulait retenir les fruits de la Rousselière. Avant 1594, cette phrase indiquerait que les huguenots étaient au château ; depuis la reddition de Laval au roi, elle signifierait que les ligueurs, au contraire, tenaient la place. Je regarde cette supposition comme la plus vraisemblable. En tous cas, en 1595, La Hardouinière et La Réauté, capitaines de Le Cornu, occupaient le château dans l'absence de leur chef et pour le fortifier et munir de provisions, le duc de Mercœur, constatant qu'ils n'avaient rien reçu des deniers remis pour eux au seigneur du Boisdauphin « pendant les dernières trèves », leur permit de s'approvisionner par réquisitions sur les paroisses voisines, en « blé, froment, seigle, chairs, sel, avoines, foing, pailles, bois, chandelles et autres ». Le Cornu, dans les articles de sa capitulation, obtint « pleinière rémission en faveur des ecclésiastiques, gentilshommes, officiers, habitans et autres qui s'estoient retirés ès places de Craon et de Montjean ».

Quoiqu'il n'ait pas été démantelé systématiquement après les guerres civiles, le château, trop considérable pour être entretenu et de plus en plus délaissé, tomba bientôt en ruine. Jusqu'au milieu du XVII^{e} s. on y trouve encore un capitaine et un concierge : Jean de Pihours, sieur de la Fontaine, et Louis de Mortaigne, auxquels succèdent le sieur de la Cour, qui résilie « son bail » en 1634, puis Joachim de Gausserand, puis M. de Saint-Germain au nom de M. de la Fontaine, son père, 18 janvier 1635. Il y avait aussi des armes et une petite poudrière, qui sauta et tua un homme en 1636. Les châtelains continuèrent plus longtemps leurs fonctions, mais c'étaient de simples fermiers : François Boulonnais, sieur de la Sionnière, 1672 ; Jérôme Berset, 1694 ; François Jardin et Jacques Fleury ; Jacques Foucault de Vauguyon, dont est veuve Renée de la Porte, 1721 ; René de la Porte, 1723 ; Germain Géhard, sieur de l'Oisillé, mari de Marthe Guénier, Ambroise Gougeon, sieur de la Bourgonnière, et Joseph Géhard, sieur de la Gaudinière, demeurant à Poligné. Le comte de Laval faisait prendre des pierres dans ces vieux murs pour la réparation de ses domaines, et les particuliers, le sieur des Vaux de Dureil spécialement, ne se faisaient pas faute de l'imiter, 1743. En 1779, la ruine était consommée. Mais le moulin, qui pouvait moudre 120 boisseaux de Laval en vingt-quatre heures, l'étang, dont le revenu est estimé 240 ℔, la métairie (1.400 ℔),

la Quarterie (500 ℔), la Daguerie (650 ℔), la Gourtière (180 ℔) avec le Tertre et ses dépendances (1.145 ℔), formaient un beau domaine.

La chapelle construite en dehors de l'enceinte, grande, ayant plusieurs autels, était dédiée à sainte Anne et avait été dotée du lieu du Verger en Ruillé-le-Gravelais avant le XVI^{e} s. En 1604, il n'en restait plus que « de vieilles murailles abattues et rasées jusques en terre avec apparence d'un autel », mais après sa conversion, Henri de la Trémoïlle la fit rétablir et, en 1666, le bénéfice fut uni au chapitre de Thouars. Il en fut de même de la chapelle de la Bélue, qui se desservit aussi au château.

Seigneurs : Yves Le Franc, en épousant Avoise de Craon, veuve de Guy V, reçut de Robert d'Alençon, mari d'Emma de Laval, en 1215, les droits de justice sur sa terre de Montjean, et Hamelin Le Franc, issu de ce mariage, laissa en douaire à sa mère, au mois d'août 1223, la terre de Montjean et tout ce qui lui appartenait de ce côté de la Mayenne. Guillaume de Couesmes épousa Louise Le F., fille unique d'Hamelin, et avait pour successeur, en 1352, 1353, Briand de Couesmes, père de Jean de C., qui épousa Jeanne de Laval et fut inhumé à Bellebranche en 1387, ayant survécu à Jean, son fils, mari de Roberde d'Usage. Celle-ci mourut en 1403 et eut sa sépulture dans l'abbaye de Clermont. Jean de Landivy eut Montjean du chef de Marguerite de la Macheferrière, 1402, remariée en 1405 à Guy de Laval, mais Marie Papin, héritière de Marguerite de Macheferrière, porta Montjean en mariage à Jean de Landivy, et son second mari, Lancelot Frézeau, prit aussi le titre de seigneur de Montjean, 1431. Jean de Landivy, issu du premier lit, rend aveu de M. en 1437, puis en 1448 André de Laval acquiert M. pour 7.500 saluts d'or, de Jean et de Robert de Landivy. Il mourut sans enfants en 1485 et Montjean, après avoir appartenu jusqu'en 1495 à Pierre de Laval, archevêque de Reims (note de M. l'abbé Pointeau), retourna définitivement aux comtes de Laval. Le 15 août 1818, M. Morin de la Blottais acquit de la famille de la Trémoïlle la terre et le vieux château pour 80.000 francs.

Arch. nat., X/1a. 150, f. 156. — Bibl. nat., lat., 22.450 ; fr., 18.704, f. 26. — Arch. de la M., B. 447, 563, 590, 764, 2.372, 2.695 ; E. 25, f. 9, 11, 21. — *Bull. de l'Industrie de la M.,* t. IV. — *Chron. Craon.,* p. 285, 321-325. — G. Le Doyen, *Chronicques,* p. 11, 110. — *Maison de Laval,* t. II, p. 206. — Cab. de la Beauluère. — Bibl. de Laval, fds Couanier. — *Bull. hist. de la M.,* t. IX, p. 17.